

A.G.I.R Seysses Démocratie Républicaine

L'association A.G.I.R Seysses Démocratie Républicaine a pour but de réunir dans le respect des différences tous les Seyssois qui sont attachés à une société de liberté et de responsabilité.

L'association A.G.I.R Seysses Démocratie Républicaine est un mouvement qui a pour objectif la constitution et la représentation du futur groupe candidat aux élections municipales de la ville de Seysses (31600) en 2020.



Compte tenu de son objet, l'Association est un **groupement politique** au sens des articles L.52-8 et L.52-12 du code électoral.

Elle a aussi pour objet, d'assurer la représentation et la défense de ses membres et de tous les habitants des quartiers du village de Seysses face à toutes les atteintes du cadre de vie et autre que peuvent représenter l'urbanisme, l'environnement et la pollution.

Elle a aussi pour objet, la défense de tous les intérêts généraux, patrimoniaux ou moraux en engageant toute action administrative, judiciaire ou autre afin de sauvegarder les intérêts collectifs et individuels.

Dans ce cadre, A.G.I.R Seysses Démocratie Républicaine porte à votre connaissance et pour enregistrement les 108 requêtes suivantes dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de 1^{ère} révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de SEYSSES.

Déposé le 10 Décembre 2019 à l'attention de Mr Christian MOIROT, désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Toulouse.

A Seysses le : 09 Décembre 2019	A Seysses le : 10 Décembre 2019
La Présidente AGIR SDR	Monsieur MOIROT
VICKY VALLIER 	

N°	Projet révision	Pétitionnaire	Requête :
1		AGIR SDR	Qui a annulé l'enquête publique de Juillet 2019 ? Pourquoi ?
2		AGIR SDR	Confirmez-vous que l'annexe « <u>6.Avis-et-reponses-PPA</u> » n'était pas incluse dans la documentation de l'enquête publique de Juillet comme en atteste le commissaire enquêteur dans son rapport E19000051/31 – Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SEYSSES, page 8 et 9 paragraphe 1-1-6 composition du dossier ?
3		AGIR SDR	Le commissaire enquêteur dans son rapport E19000051/31 – Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SEYSSES, page 14 paragraphe 4. Réponses aux avis émis par les PPA : « Les propositions techniques de prise en compte des avis formulés par les PPA et PPC sur le projet de PLU ont été regroupées dans un document de 41 pages et ajouté en annexe du dossier ». De quel dossier s'agit-il ? Pourquoi un dossier de 41 pages alors que l'annexe « <u>6.Avis-et-reponses-PPA</u> » dans le dossier de Novembre 2019 ne comporte que 35 pages ? Pourquoi un dossier ajouté ? quelles sont les modifications dudit document ?
4		AGIR SDR	Pouvez-vous nous donner la liste exhaustive des annexes qui ont été rajoutées et ou modifiées entre la documentation de l'enquête publique de Juillet et la documentation de cette nouvelle enquête publique ?
5		AGIR SDR	Confirmez-vous l'information au public sur le site internet de la mairie « Afin de sécuriser juridiquement la révision du PLU, une nouvelle enquête publique va être réalisée sans que les documents de présentation soient modifiés » ?
6		AGIR SDR	Ne pensez-vous pas que cette annonce « sans que les documents de présentation soient modifiés » est un manquement flagrant à l'information du public sur les modifications de la documentation de la révision du PLU soumis à enquête publique. Manquement qui pourrait faire l'objet d'un recours en annulation de la révision du PLU ?
7		AGIR SDR	Pouvez-vous nous confirmer que toute la documentation du PLU est établie au format standardisé CNIG ?
8		AGIR SDR	Pouvez-vous nous confirmer que toutes les données du PLU seront accessibles sur le Géoportail à partir du 1 ^{er} Janvier 2020 conformément aux directives L.127-1 à L.127-10 du Code de l'environnement ?
9			Un certain nombre d'anomalies parcellaires apparaît sur les fonds de plans cadastraux et le millésime du référentiel cadastral n'est, semble-t-il pas donné dans la documentation. Pouvez nous donner le millésime du référentiel pris en compte dans les pièces graphiques ?
10			Pouvez-vous nous confirmer que le millésime de ce référentiel est bien la dernière version (Millésime 1er janvier 2019) mise à la disposition de la collectivité par la DGFiP et disponible avant la phase d'arrêt du PLU le 25 Janvier 2019.
11			Pouvez-vous nous dire pourquoi tous les documents de la documentation PLU résultant d'une édition partielle ou totale du contenu du plan cadastral informatisé ne porte pas la mention suivante en caractères apparent « Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® date »
12		AGIR SDR	Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la directive INSPIRE, et de l'ordonnance n° 2013-1184 du 19 Décembre 2013, le PLU doit être publié dans le Géoportail de l'urbanisme (GPU). A cette fin, à l'arrêt de la révision du PLU, Un test de conformité de la numérisation du PLU par rapport au standard CNIG via le validateur du GPU a du être fait. Ce contrôle s'applique à l'ensemble des pièces livrées et porte, en particulier, sur la cohérence géométrique des objets du PLU et sur les critères définis à l'article 4 des prescriptions nationales du CNIG. Ce contrôle de conformité se matérialise par un rapport qui liste le cas échéant les non conformités à corriger. Où est ce rapport dans la documentation PLU?
13		AGIR SDR	Pouvez-vous confirmer une augmentation de la population supérieure aux prévisions à l'horizon 2030 ?
14		AGIR SDR	Pouvez-vous confirmer la position du commissaire enquêteur de juillet 2019 qui statuait « Une augmentation supérieure à ce qui est annoncé à l'horizon

			2030 » ?
15	Accueil démographique et les besoins en logements	AGIR SDR	Confirmer vous que la population carcérale ne doit pas être intégrée dans l'objectif démographique de la commune ?
16	Population carcérale	AGIR SDR	La mairie peut-elle confirmer qu'il n'y a pas lieu d'intégrer la population carcérale ?
17	Population carcérale	AGIR SDR	Pouvez-vous confirmer la position du commissaire enquêteur de juillet 2019 qui prenait acte et confirmait de ne pas prendre en compte la population carcérale ?
18		AGIR SDR	Pourquoi le schéma directeur assainissement disponible au 1 ^{er} semestre 2019 n'est-il pas dans les annexes ?
19		AGIR SDR	Pouvez-vous confirmer la réserve et l'avis favorable formulée par le commissaire enquêteur de juillet 2019 et qui demande que ce schéma directeur assainissement soit intégré dans les annexes du PLU?
20		AGIR SDR	Le zonage d'assainissement, délimitant les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif, doit figurer dans les annexes sanitaires du PLU. Pouvez-vous confirmer ?
21			A défaut, pouvez-vous mettre dans la documentation, l'ancien zonage (non disponible dans la documentation de l'enquête publique) qui manque à une compréhension claire des enjeux du PLU.
22			Les zonages associés au schéma directeur d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales ne doivent-ils pas faire l'objet d'une enquête publique en application de l'article L.2224-10 du code général des collectivités territoriales ?
23			Pouvez-vous nous confirmer qu'en l'absence d'un zonage d'assainissement eaux usées approuvé ou élaboré en même temps que le PLU (enquête publique simultanée) et pris en compte par celui-ci, ce dernier ferait l'objet d'un avis défavorable lors de son arrêt.
24			Pouvez-vous nous confirmer qu'en l'absence d'un zonage assainissement des eaux pluviales approuvé ou élaboré en même temps que le PLU (enquête publique simultanée) et pris en compte par celui-ci, ce dernier ferait l'objet d'un avis défavorable lors de son arrêt.
25			La révision du zonage d'assainissement ayant principalement pour objet d'adapter les infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées aux évolutions du PLU, dans le cadre de la révision de ce dernier, il semble tout à fait pertinent et opportun de réunir les 2 projets au sein d'une enquête publique unique comme le précise l'article L 123-6. Comment la mairie peut-elle assurer la cohérence du PLU avec ce zonage d'assainissement ? où est l'information et la participation du public ?
26		AGIR SDR	L'engagement de la commune à modifier les différents documents constitutifs du dossier de révision du PLU, tel que stipulé dans le document « D/Réponses aux avis émis par les PPA »
27		AGIR SDR	Cet engagement de la mairie a fait l'objet d'une réserve à avis favorable par le commissaire enquêteur de juillet 2019. Confirmez-vous cette réserve ?
28		AGIR SDR	La mixité sociale n'est pas évoquée dans la documentation et a fait l'objet d'une remarque du commissaire enquêteur de juillet 2019
29		AGIR SDR	Absence de résultats de l'étude globale de centre-ville en vue de permettre une réflexion urbaine cohérente de l'évolution des fonciers.
30	Photovoltaïque présent sur la commune, mais d'ordre privé	AGIR SDR	Le projet faisant l'objet d'une OAP n'est pas encore réalisé. Quel est le schéma directeur de rénovation des bâtiments publics ?
31		AGIR SDR	Le commissaire enquêteur de juillet 2019 trouvait qu'il serait intéressant que la commune s'investisse réellement dans ce secteur d'avenir, notamment au niveau des bâtiments publics existants et à venir. Confirmez-vous ?
32		AGIR SDR	Application de l'article R111-2 du code de l'urbanisme n'impose-t-il pas le « porter à connaissance » (en annexe du PLU) du zonage inondation, des aléas et des enjeux pour la commune ?

N°	PPA-PPC	Pétitionnaire :	Requête :
----	---------	-----------------	-----------

33	Mairie Lamasquère	AGIR SDR	Demande de piste cyclable sécurisée sur RD23 entre Lamasquère et le collège
N °	Zone la PICHE OAP 2	Pétitionnaire :	Requête :
34	OAP 2	AGIR SDR	Reprendre les documents graphiques et corriger les erreurs
35	OAP 2	AGIR SDR	La mairie confirme-t-elle la rectification des erreurs sur les documents graphiques sur points haut et reliefs avant la fin de l'enquête publique ?
36	OAP 2	AGIR SDR	Pouvez-vous intégrer dans la documentation le projet détail des aménagements du parc de loisirs, les plans, le rapport d'étude de l'écologue ?
37	OAP 2	AGIR SDR	Mettre à disposition des données du rapport annuel DREAL sur le remblaiement
38	OAP 2	AGIR SDR	Confirmer l'expertise d'un écologue pour l'élaboration du projet ?
39	OAP 2	AGIR SDR	Nous regrettons que depuis des années, il n'y ait eu aucune discussion avec les propriétaires
N °	Zone SEGLA OAP 3	Pétitionnaire :	Requête :
40	A 547	AGIR SDR	Confirmez-vous le retrait bande de 15m Ouest de la SAUDRUNE ?
41	A 547	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis favorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 au maintien de la continuité écologique de 25 mètres de part et d'autre de la SAUDRUNE ?
42	A 547	AGIR SDR	Suppression du retrait des 15m par rapport à la route
43	A 547	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis défavorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 à cette suppression du retrait des 15m ?
44	A 547	AGIR SDR	Pouvons-nous revenir sur la définition et les plans de l'OAP précédente
45		AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis défavorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 à ce retour sur les plans de l'avant-projet de l'OAP précédente ?


N °	Château d'eau OAP 6	Pétitionnaire :	Requête :
46	OAP 6	AGIR SDR	Pouvez-vous confirmer que l'accès direct sur le RD 15 est bien un accès provisoire chantier et sera supprimé à la fin du chantier ?
47	OAP 6	AGIR SDR	Demande précision sur l'accès au lotissement chemin du château d'eau, quelle sécurisation du Traffic est prévue ?
48	OAP 6	AGIR SDR	Pourquoi un deuxième accès sur le chemin du château d'eau ?
49	OAP 6	AGIR SDR	Détail sur l'accès chemin doux au centre-ville par le chemin du vieux français indiqué sur l'avant-projet constructeur PROMOLOGIS déposé en Permis de construire.
50	OAP 6	AGIR SDR	Quel projet de voirie pour l'accès au nouveau groupe scolaire, et l'accès route de Fonsorbes ?
51	OAP 6	AGIR SDR	Où est le projet de voirie indispensable en amont d'une acceptation de permis de construire de 300 logements dont plus de 700 personnes véhiculées ?
52	OAP 6	AGIR SDR	Quel projet d'accès au futur centre scolaire avec la présence du canal entre le chemin du château d'eau et le terrain acheté pour la construction du groupe scolaire ?
53	OAP 6	AGIR SDR	A la lecture des permis de construire de cet ensemble, pouvez-vous vérifier que les principes d'aménagement du lotissement énoncés dans L'OAP N°6 ont été respectés pour les aspects espaces paysager collectifs, les occultations des balcons donnant sur la voie publique et enfin l'uniformité de la hauteur du bâti le long de la route de Toulouse ?
54	OAP 6	AGIR SDR	Pour la révision de cette même OAP concernant le futur équipement public, école, n'est pas fait mention d'un quelconque principe d'aménagement. Qu'en est il de la préservation de l'espace boisé (ancienne pépinière), préservation de la biodiversité et des aspects visuel en entrée de ville et le long du canal ?
55	OAP 6	AGIR SDR	Dans cette même zone, qu'en est il de la préservation d'un des derniers espaces naturelle du centre-ville, de la préservation des arbres en bordures de route (pour de certains maintenant en milieu de route) pour assurer un élargissement de chaussée avec chemin doux associés nécessaires à l'augmentation du trafic généré par ces nouvelles constructions ? Où se trouvent les réserves foncières qui permettront cet élargissement de chaussée ?
N °	AUJOLETS-OAP 7	Pétitionnaire :	Requête :
56		AGIR SDR	Pourquoi les 2 secteurs Sud Est ne reste pas en zone agricole conformément aux avis PPA, « la CA et la DDT nous demandent de déclasser ou maintenir toutes les parcelles non construites en zone agricole » ?
57		AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis du commissaire enquêteur de Juillet 2019 qui note là un paradoxe de la commune et qui demande à ce que ces 2 secteurs Sud Est restent en zone agricole ?
58	Tous les sous-secteurs	AGIR SDR	Pouvez-vous confirmer la densité de logement dans chaque sous-secteurs ?
59		AGIR SDR	Confirmez- vous la proposition de la mairie « intégration d'une densité : 10 logements/ha » ?

N°	AAL-STEAL	Pétitionnaire :	Requête :
60	parcelle 4 La Motte	AGIR SDR	Confirmez-vous l'autorisation de STECAL pour une surface totale bâtie de 2000m ² ?
61	parcelle 4 La Motte	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis favorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 sous condition d'un avis favorable de la commission de la CDPENAF ?
62	C2147, C2263	AGIR SDR	Confirmez-vous l'autorisation l'agrandissement des bâtiments existants (évolution de l'entreprise) ?
63	C2147, C2263	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis favorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 lors d'une prochaine révision du PLU sous conditions de dépôt d'un dossier complet auprès de la CDPENAF et de l'avis favorable de la CDPENAF ?
64	Obs 56	AGIR SDR	Confirmez-vous l'autorisation pour la construction d'un entrepôt de 500m ² pour matériel ?
65	Obs 56	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis favorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 à une STECAL en zone A, avec dépôt de dossier auprès de la CDPENAF ?

N°	Zone UA	Pétitionnaire :	Requête :
66	AH182/184/186	AGIR SDR	Confirmez-vous que l'augmentation de l'unité foncière UAa permet le développement de la clinique et l'accueil d'une trentaine de lits supplémentaires ?
67	AH182/184/186	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis favorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 ?
68	Règle des 15 m	AGIR SDR	Confirmez-vous le décrochement de 15 m rue Bergeaud ?
69	Règle des 15 m	AGIR SDR	La mairie confirme-t-elle la création d'une placette pour le stationnement et quel est le projet ?
70	Règle des 15 m	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis défavorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 pour la suppression du décrochement ?
71	Ecole Saint ROCH	AGIR SDR	Confirmez-vous l'autorisation de construire au-delà des 15m + niveau H/2 pour des équipements collectifs à vocation éducative ?
72	Ecole Saint ROCH	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis favorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 sur cette autorisation de construire ?
N°	Zone UB	Pétitionnaire :	Requête :
73	AB 155	AGIR SDR	Confirmez-vous que la parcelle AB155 est une « dent creuse » qui doit demeurer en zone UB ?
74	AB 155	AGIR SDR	<i>La mairie confirme-t-elle « Cette parcelle enclavée et trop enserrée entre habitations n'a pas vocation à recevoir des cultures ».</i>
75	AB 155	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis défavorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 au déclassement de cette parcelle ou à son classement en zone agricole et sa réserve ?

N°	Zone AU0	Pétitionnaire :	Requête :
76	Collège OAP 8	AGIR SDR	Les plans du collège sont sortis dans la presse, quels sont les résultats de cette étude préalable dont parle la mairie ?
77	Collège OAP 8	AGIR SDR	Pourquoi les plans de l'implantation des avants projets du collège, du gymnase, des accès routiers et l'ensemble des infrastructures nécessaires au collège ne se trouvent pas dans la description de l'OAP ?
78	Collège OAP 8	AGIR SDR	Pourquoi la voie de dégagement sur la route d'Ox n'est pas inscrite dans le descriptif de l'OAP du collège ?
79	Collège OAP 8	AGIR SDR	De quelle étude parlait la mairie quand elle a dit dans la première enquête publique « <i>Mettre en place une étude préalable lui permettant de définir tous les aspects urbains, de densité /forme urbaine, paysagers, les aspects de déplacements et ceux programmatiques,</i> ».
80	Collège OAP 8	AGIR SDR	Quel terrain pour l'implantation du Gymnase ? ou est ce terrain ?
81	Collège OAP 8	AGIR SDR	Quel projet pour le gymnase ?
82	Collège OAP 8	AGIR SDR	Quelle modification de la voirie pour un accès sécurisé des enfants au collège ?
83	Collège OAP 8	AGIR SDR	Quelles pistes cyclables pour accéder au collège ? Pourquoi ces pistes cyclables n'apparaissent pas dans le descriptif de l'OAP du collège ?

N°	Zone N	Pétitionnaire :	Requête :
84	AL87 à 92 95 113 117 121 149 123 54	AGIR SDR	Pouvez-vous confirmer que les parcelles AL87 à 92 95 113 117 121 149 123 54 sont reclassées en AU ?
85	AL87 à 92 95 113 117 121 149 123 54	AGIR SDR	Confirmez-vous la réserve du commissaire enquêteur de Juillet 2019 sur le classement en N de ces parcelles qui doivent être en reclassées en AU ?

N°	Développement durable	Pétitionnaire :	Requête :
86	Corridor écologique	AGIR SDR	Pouvez-vous confirmer un tracé longeant la zone UC1 depuis la SAUDRUNE pour rejoindre les boisements protégés et la liaison verte, en limite de zone UB ?
87	Corridor écologique	AGIR SDR	Confirmez-vous la réserve du commissaire enquêteur de Juillet 2019 concernant le tracé du corridor écologique du PLU ?
88	La Saudrune	AGIR SDR	Confirmez-vous le tracé de la continuité écologique localisé au PLU au plus près du cours de la SAUDRUNE ?
89	La Saudrune	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis favorable du commissaire enquêteur de Juillet 2019 sur la continuité écologique le long de la Saudrune ?
90	Trame verte	AGIR SDR	Quel est le projet de trame verte de la commune comme défini par le SCoT ?
91	Trame verte	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis du commissaire enquêteur de Juillet 2019 qui dit que la trame verte est en effet sous représentée ?
92	Trame verte	AGIR SDR	Pourquoi l'ensemble des chemins ruraux ne se trouve-t-il pas sur les fonds de plans cadastraux du PLU ? Pourquoi ne sont-ils pas intégrés dans une OAP concernant les principes de développement et de mise en place de chemins de randonnée et d'une véritable trame verte.
93	Trame verte	AGIR SDR	<p>Pouvez vous confirmer la présence d'un chemin communal ou rural sur les parcelles de la ferme du Moulas alors que ce domaine est sécurisé par des portails indiquant propriété privée ainsi qu'en bordure de la ferme photovoltaïque.</p> 
94	Trame verte et bleue	AGIR SDR	Quel est le projet de valorisation de la TVB comme défini par le SCoT ?
95	Trame verte et bleue	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis du commissaire enquêteur de Juillet 2019 qui dit que la trame verte est partiellement représentée sans véritable structuration ?
96	Chemins doux	AGIR SDR	Mise à disposition du schéma directeur des cheminements doux par la mairie de Seysses
97	Chemins doux	AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis du commissaire enquêteur de Juillet 2019 qui donne un avis favorable à la mise en annexe de ce schéma directeur ?
98	Chemins doux	AGIR SDR	Ce schéma directeur Seysses n'a visiblement pas été intégré dans le schéma global du Muretain Agglo, approuvé en Juin, Pourquoi ? Des élus de Seysses siègent pourtant au conseil de l'agglo.

N°	Voiries	Pétitionnaire :	Requête :
99		AGIR SDR	Un lotissement au château d'eau, un projet de collège et de gymnase, un projet de centre scolaire sont en cours, pourquoi un schéma directeur d'aménagement des voiries n'a pas été mis en place avant toute acceptation d'urbanisation (château d'eau, collège,)
100		AGIR SDR	Confirmez-vous l'avis du commissaire enquêteur de Juillet 2019 qui prend acte et regrette que le travail de réflexion avec le Conseil Départemental n'ait pas été mené ?
101		AGIR SDR	Le Trafic routier augmente de plus en plus, de nouvelles constructions voient le jour sans anticipation des infrastructures nécessaires, quel est le plan des pistes cyclables et leur sécurisation en particulier aux approches des établissements scolaires ?
102		AGIR SDR	Où est le plan de réfection du chemin du château d'eau suite au nouveau lotissement et à l'achat d'un terrain pour un nouveau groupe scolaire ?
103		AGIR SDR	Description des aménagement et réserves foncières de la route de Labastidette pour l'entrée du collège.
104		AGIR SDR	Description des aménagements aux abords du collège et réserves foncières de la nouvelle voie qui permettra de rejoindre la route d'Ox à partir du collège.
105		AGIR SDR	Pourquoi n'est-il pas prévu des parking visiteurs obligatoires pour toute constructions de petits collectifs ? Nombreux sont les immeubles dont les visiteurs se trouvent aujourd'hui sur la voie publique à encombrer le trafic et à poser de réel problème de sécurité.
106		AGIR SDR	Pourquoi ne pas imposer 2 places de parking par appartement y compris pour les logements sociaux ?
107		AGIR SDR	Pourquoi ne pas imposer aux lotisseurs des espaces déchets et encombrants à une distance suffisante des entrées de leur immeuble afin de sécuriser les entrées de ces dits immeubles par rapport à la voie publique ?
108		AGIR SDR	Pourquoi un schéma directeur des zones de stationnement mutualisé n'est pas fait et l'identification de ces zones de stationnement inclus dans le PLU ?